

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2018)
Heft: 4

Rubrik: SSO : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société Suisse des Officiers = SSU : Società Svizzera degli Ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali

Séminaire SSO Analyse de l'agenda de politique de sécurité

Les 29 et 30 juin 2018, le comité de la SSO s'est réuni à Paudex VD au bord du lac Léman pour son séminaire annuel. Il a traité des questions actuelles de politique de sécurité et de politique militaire avec des orateurs de renom. Le Cdt C Dominique Andrey, conseiller militaire du C DDPS, le div Claude Meier, chef de l'état-major de l'armée, le colonel EMG Gérald Vernez, délégué du DDPS pour la cyberdéfense et Christoph Hartmann, chef de l'organe d'exécution du service civil du DEFR, ont répondu à toutes nos questions.

Le Comité de la SSO a fixé comme suit les positions de la SSO:

1. DEVA – Alimentation insuffisante

Les résultats intermédiaires depuis le début du développement de l'armée (DEVA) au 1^{er} janvier 2018 sont généralement positifs. Le facteur critique de succès du DEVA que constitue l'alimentation en personnel tant au niveau de la troupe que des cadres constitue un point très préoccupant. L'armée a un problème aigu d'effectif, respectivement de relève et de recrutement. Les mesures d'urgence possibles du point de vue de SSO sont les suivantes: application pragmatique de l'aptitude différenciée, utilisation du potentiel élevé des femmes et admission plus restrictive au service civil. Un autre problème est celui de l'équipement complet. Actuellement, celui-ci n'est pas garanti. Dans ce contexte, il est incompréhensible que le Conseil des Etats ait réduit de moitié, lors de la dernière session d'été, le montant du budget pour la veste de protection de nos soldats et de nos cadres, pour le réduire à 100 millions de francs. Cela signifie que seulement la moitié de nos militaires pourraient être correctement et entièrement équipés - une proposition d'économies inutile. La SSO s'engagera auprès du Conseil national, qui, nous l'espérons, corrigera cette décision.

2. Priorité au programme d'acquisition Air 2030

Dans sa présentation «La défense aérienne du futur» lors du séminaire de la SSO, le div Meier, chef du groupe d'experts sur la défense aérienne, a entre autres décrit les profils de prestations pour le prochain avion de combat (PAC) et pour la défense sol-air (DSA) ainsi que le plan-horaire jusqu'à la livraison possible des systèmes en 2025. Pour le comité de la SSO, les 8 milliards de francs suisses budgétés par le Conseil fédéral le 9 mars 2018 ainsi que l'augmentation future du budget militaire de 1,4 % par an vont dans la bonne direction. Dans sa prise de position

à propos de l'arrêté de planification du Conseil fédéral, la SSO soutiendra clairement l'obtention de nouveaux moyens pour la protection de l'espace aérien. Cependant, le volume financier de 8 milliards de francs représente le minimum absolu.

3. Cyberdéfense: une affaire urgente

Le comité de la SSO, se basant sur les déclarations du colonel EMG Gérald Vernez, considère comme impérative une cyberdéfense professionnelle pour l'ensemble du système de l'armée, qui outre les forces aériennes inclut également les moyens lourds au sol. Car la menace actuelle dans le cyberspace est une question très sérieuse du point de vue de la politique de sécurité. La Suisse a un grand besoin d'action dans le domaine de la cybersécurité. La SSO s'engage pour la création rapide d'un centre de compétence militaire pour la cyberdéfense. Toutefois, cela n'est pas possible sans ressources financières et humaines supplémentaires.

4. Révision de la Loi sur le service civil

Le nombre de personnes effectuant le service civil a atteint un nouveau record de 6785 en 2017, et ce nombre est en augmentation. Christoph Hartmann, chef de l'organe d'exécution, reconnaît également le besoin d'agir en ce qui concerne l'admission au service civil. Pour la SSO, il est clair que l'institution du service civil doit rester ouverte à tous ceux qui sont aptes à servir mais qui ont un réel conflit de conscience. Mais des mesures tout aussi décisives sont nécessaires pour réduire l'attrait du service civil et assurer l'alimentation à long terme de l'armée. Les sept mesures visant à rendre plus difficile le passage au service civil, surtout après avoir terminé l'école de recrues, comme un minimum de 150 jours ou une période d'attente de douze mois, vont dans la bonne direction. Néanmoins, la SSO serait favorable à ce que d'autres mesures, telles que la réintroduction de l'examen de conscience en lieu et place de la preuve par l'acte, soient reconsidérées. Elle s'exprimera en ce sens lors de la procédure de consultation.

5. La SSO veut intégrer les femmes

Lors du séminaire, le comité de la SSO a réaffirmé sa volonté d'intégrer plus de femmes dans l'armée et de profiter de leur potentiel. La proportion de femmes dans l'armée est nettement inférieure à un pour cent. C'est bien en dessous de la moyenne européenne. La SSO est convaincue que davantage d'informations et de mesures publicitaires sont nécessaires. Elle continue donc de préconiser une journée d'orientation obligatoire, qui doit être obtenue si nécessaire par la voie politique ou



Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali

parlementaire. Une telle journée d'orientation aurait une valeur inestimable. Les femmes ont droit à une information exacte sur la politique de sécurité et l'armée.

6. Directive de l'UE sur les armes : Appel citoyen

Lors de la session d'été 2018, le Conseil national a adopté l'arrêté fédéral mettant en œuvre la directive européenne sur les armes et a apporté un certain nombre de changements pour les propriétaires d'armes et les tireurs, points sur lesquels la SSO avait déjà insisté lors de son audition devant la CPS-N le 9 avril 2018. Mais deux points doivent être améliorés: premièrement, les fusils semi-automatiques, tels que les fusils d'assaut 57 et 90, qui sont largement utilisés dans le sport populaire et dans le secteur privé, sont classés comme armes prohibées. Deuxièmement, le réenregistrement, qui a été rejeté par le peuple en 2011 et par le Parlement en 2015, reste à l'ordre du jour.

Lors de la prochaine session d'automne, le Conseil des Etats traitera de la mise en œuvre de la directive européenne sur les armes. La SSO utilise tous les leviers à sa disposition pour s'assurer que le réenregistrement et l'interdiction des armes semi-automatiques soient abandonnés. Le comité de la SSO fait appel à la responsabilité civique du Conseil des Etats afin qu'il défende les traditions et les valeurs du système de milice suisse.

Col EMG Stefan Holenstein,
Président SSO

Nécrologie

M. le brigadier Jean-Pierre Ehram

24 février 1924 – 5 avril 2018

M. Ehram portait bien son nom: «honnête, respectable». Né à Bienne, il a passé la plus grande partie de sa vie professionnelle à Lausanne et à Berne. Le carriérisme lui était étranger, la disponibilité pour la collectivité, pour le pays le motivait. Il fut aussi choisi comme directeur administratif de l'Hôpital cantonal vaudois. Bras droit de Raymond Gafner, il réfléchissait de manière conceptuelle, ce qui l'a aidé à préparer la planification du futur CHUV. Officier de milice, avec le grade de brigadier, il fut un chef du Commissariat central des guerres passionné par sa tâche lourde et délicate.

Son entregent, sa malice, son indépendance d'esprit lui permirent d'entretenir de très bonnes relations avec les Conseillers fédéraux Georges-André Chevallaz et Jean-Pascal Delamuraz, gage d'efficacité.

Ses dernières années de vie furent assombries par une maladie grave touchant ses fonctions cognitives et par le décès de sa femme Elisabeth, avec laquelle il formait un couple extraordinairement uni.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme debout, perspicace et fin, un homme honnête, respectable.

Anne Croset
Femmes sécurité et défense.

